

T-11 Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale?

Source : SES.WEBCLASS.fr - résumé du COURS (par IA) – Relecture humaine

Introduction :

Les inégalités économiques et sociales sont omniprésentes (les 10 % les plus riches reçoivent un quart des revenus en France, possèdent 46 % du patrimoine).

La **question de leur légitimité et des moyens de les réduire** traverse toutes les **sociétés démocratiques**.

1. Mesurer les inégalités

1.1 Les inégalités économiques et leurs outils de mesure

Les inégalités économiques portent essentiellement sur le **revenu** (flux) et le **patrimoine** (stock).

On distingue le **revenu primaire** (avant redistribution), le **revenu disponible** (après impôts et prestations sociales) et le niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation, tenant compte de la taille du ménage).

Outils statistiques :

- **Moyenne vs/ médiane** : si la moyenne dépasse la médiane, des hauts revenus tirent la moyenne vers le haut (en France en 2018 : moyenne 2 050 €/mois, médiane 1 771 €/mois).
- **Rapports interquantiles** (déciles, quartiles, centiles) : le rapport D9/D1 mesure l'écart entre le haut et le bas de la distribution. En France, le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches est 6,9 fois celui des 10 % les plus pauvres (rapport D9/D1 : 3,42). Limite : ne capture pas les extrêmes.
- **Courbe de Lorenz** : visualise la concentration (plus elle s'écarte de la **diagonale d'équirépartition**, plus les inégalités sont fortes). Permet de calculer l'**indice de Gini** (entre 0 et 1 : en France 0,298 pour les revenus, 0,652 pour le patrimoine). Limite : peu sensible aux variations aux extrêmes.
- **Élasticité intergénérationnelle des revenus** : mesure la corrélation entre revenus des parents et des enfants. En France $\approx 0,4$ (contre 0,15 au Danemark).

La **courbe de Gatsby** montre qu'à **inégalités fortes** correspond une **faible mobilité sociale**.

1.2 Évolution des inégalités sur le long terme

Les inégalités ont fortement diminué au cours du **XXe siècle** (guerres, redistribution, protection sociale), puis ont remonté depuis les **années 1980**, surtout dans les **pays anglo-saxons** : baisse de la progressivité fiscale, dérégulation des capitaux, mondialisation et progrès technique favorisant les plus qualifiés.

En Europe, la part des 10 % les plus riches est passée de 28 % à 36 % du revenu national entre 1980 et 2020.

1.3 Le caractère cumulatif des inégalités

Les **inégalités économiques et sociales s'alimentent mutuellement** : faibles revenus $\rightarrow$ faible patrimoine $\rightarrow$ moins de revenus du capital ; mauvaises conditions de travail $\rightarrow$ problèmes de santé $\rightarrow$ difficultés scolaires $\rightarrow$ emplois moins bien rémunérés.

Les inégalités **forment système** et **se reproduisent d'une génération à l'autre**.

2. Les conceptions de la justice sociale

2.1 Les trois formes d'égalité

- **Égalité des droits** : traitement identique devant la loi (socle minimal).
- **Égalité des chances** : mêmes probabilités d'accès aux positions sociales pour tous (mérite).
- **Égalité des situations** : mêmes conditions matérielles d'existence (forme la plus ambitieuse).

Ces formes peuvent entrer en tension : la discrimination positive rompt l'égalité des droits pour favoriser l'égalité des chances ; l'égalité des chances peut légitimer des inégalités de situation (principe méritocratique) mais la courbe de Gatsby montre aussi que plus les situations sont inégales, moins les chances sont réellement égales.

2.2 Quatre conceptions de la justice sociale

1. **L'utilitarisme** (Bentham, Mill) : *la société juste maximise la somme totale du bien-être*. Les inégalités ne sont problématiques que si elles réduisent le bien-être collectif. **Limite** : *peut sacrifier une minorité pour le bien du plus grand nombre et ignore la répartition du bien-être*.
2. **L'égalitarisme strict** (Marx) : la société capitaliste est injuste car fondée sur l'exploitation des prolétaires (qui ne possèdent que leur force de travail face aux capitalistes propriétaires des moyens de production). *Une société juste supprime la propriété privée et distribue selon les besoins*. Citation emblématique : « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ». **Critique** : *doutes sur la possibilité d'une société sans classes*.
3. **Le libéralisme** (Nozick, Hayek) : *seule l'égalité des droits importe*. La propriété de soi et la libre disposition des fruits de son travail sont inviolables. **L'État n'a pas à redistribuer** ; les inégalités issues de transactions libres sont légitimes et même utiles (signal d'orientation). **Limite** : *insensibilité aux conséquences sociales des inégalités extrêmes*.
4. **L'égalitarisme libéral** (Rawls) : *concilie liberté et égalité via trois principes hiérarchisés : liberté maximale pour tous ; égalité équitable des chances* (l'origine sociale ne doit pas déterminer les positions accessibles) ; **principe de différence** (les inégalités ne sont justes que si elles améliorent la situation des plus défavorisés). **Méthode du « voile d'ignorance »** : les individus ignorant leur position sociale choisiraient des principes protégeant même le plus désavantagé.

3. L'action des pouvoirs publics pour réduire les inégalités

3.1 Les instruments disponibles

- La **fiscalité** : les impôts **forfaitaires** tendent à accroître les inégalités (même somme pour tous) ; les impôts **proportionnels** (TVA, CSG) ne les réduisent pas (effet régressif de la TVA par rapport au revenu) ; les impôts **progressifs** (impôt sur le revenu, impôt sur les successions) les réduisent. En France, les prélèvements obligatoires représentent environ 53 % du revenu des 10 % les plus riches contre 47 % pour les 10 % les plus pauvres, mais les 0,1 % les plus riches paient proportionnellement moins que les classes moyennes.
- La **protection sociale** : **redistribution horizontale** (contre les risques sociaux : maladie, chômage, vieillesse) et **verticale** (vers les plus pauvres via les minima sociaux). **Deux logiques coexistent** : **assurance** (droits liés aux cotisations) et **assistance** (droits liés à la situation de pauvreté).
- Les **services collectifs** : **éducation, santé, transports gratuits ou quasi-gratuits** réduisent les inégalités en nature. L'INSEE estime qu'en 2018 ils ont réduit d'environ 2/3 les inégalités de revenu.
- La **lutte contre les discriminations** : via la **communication** (campagnes de sensibilisation, testing), la **loi** (sanctions civiles et pénales), et la **discrimination positive** (quotas pour personnes handicapées, ZEP/REP pour l'éducation prioritaire).

3.2 Les limites de l'action publique

- **Contrainte financière** : depuis les années 1970, l'**effet de ciseaux** entre ralentissement des recettes et hausse des dépenses (vieillesse, chômage, coûts de santé) fragilise le financement de l'État-Providence.
- **Efficacité limitée** : les inégalités ne diminuent pas malgré les dispositifs (*environ 30 % des ayants droit au RSA ne le demandent pas*) ; les services publics bénéficient davantage aux ménages aisés (*éducation supérieure*) ; les dispositifs de discrimination positive restent insuffisants (*les enfants des classes populaires restent sous-diplômés, le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à la moyenne*).
- **Légitimité contestée** : le consentement à l'impôt se réduit du fait de l'optimisation fiscale des plus riches (niches fiscales) et du sentiment d'injustice des classes populaires (mouvement des Gilets jaunes).
La **montée de l'individualisme remet en cause la solidarité collective**.
- **Effets pervers** : la « courbe de Laffer » suggère que « *trop d'impôt tue l'impôt* » (sans validation empirique solide) ; les **prestations sociales seraient accusées de créer des trappes à inactivité** (bien que de nombreux bénéficiaires reprennent un emploi même peu rémunéré, l'intégration sociale du travail primant sur les calculs financiers).

En résumé : les inégalités économiques et sociales, **cumulatives** et **persistantes**, soulèvent la question de la **justice sociale**. Quatre conceptions s'affrontent — utilitarisme, égalitarisme strict, libéralisme, égalitarisme libéral — sans consensus. Les **politiques publiques** (redistribution fiscale, protection sociale, services collectifs, lutte contre les discriminations) réduisent effectivement les inégalités mais **se heurtent à des contraintes** de financement, à une efficacité partielle et à une légitimité fragilisée